

Marseille, le 29 novembre 2021

**Compte rendu de la réunion du Conseil du  
Département Informatique et Interactions n°60  
qui s'est tenue le vendredi 19 novembre 2021 à 14h00  
en salle des voûtes – St Charles**

**Réunion présidée** par Djamel HABET, Directeur du Département.

**Etaient présents** : Cécile CAPPONI – PR, Nadia CREIGNOU – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Djamel HABET – PR, Jean-Luc MARI – PR, Alexis NASR – PR, Rachid OUTBIB – PR, Marc ALLAIN – MCF, Léonor BECERRA-BONACHE – MCF, Séverine FRATANI – MCF, Line JAKUBIEC-JAMET – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Cyril TERRIOUX – MCF, Raquel URENA-PEREZ – MCF, Gisèle FIOL – IATSS, Yannis FORMERY – Usager, Anais MUNEZERO – Usager, Loïc NEYRAT – Usager, Kevin PIERRARD – Usager, Emmanuel GODARD - Directeur Institut Archimède, invité permanent.

**Étaient excusés** : Frédéric BÉCHET – PR (procuration A. Nasr), Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences - invité permanent, Mouloud ADEL – PR - Directeur Adjoint à la formation de l'Institut Marseille Imaging- invité permanent.

**Secrétaire de séance** : Gisèle FIOL – BIATTS, responsable administrative du département.

**Ordre du Jour :**

- 1/ Informations du directeur
- 2/ Constitution du bureau du département (vote)
- 3/ Collège CD-CME/ATER du conseil de département
- 4/ Attribution des Primes de Responsabilités Pédagogiques (vote)
- 5/ Modifications de l'offre de formation
- 6/ Nouvelle offre de formation
- 7/ Communication - Site web du DII
- 8/ Questions diverses

Djamal Habet, directeur du DII remercie l'ensemble des membres du nouveau conseil.

## 1/ Informations du directeur

- Campagne d'emplois 2021 – 2022 :
- ✓ 1 poste PR 46.1 en Informatique
- ✓ 1 poste PR 46.3 en Informatique
- ✓ 2 postes MCF en Informatique

Les profils en enseignements de ces postes ont été remontés à la composante après consultation des membres du précédent conseil.

- FIP 2022

Un appel à projets 2022 du Fond d'Intervention Pédagogique (FIP) a été lancé par l'UFR en date du 15 octobre 2021. L'ensemble des documents relatifs à cette campagne sont consultables et téléchargeables depuis l'INTRAMU de la DEVE à l'adresse suivante <https://www.univ-amu.fr/fr/intram/fond-d'intervention-pedagogique-fip> . La date limite de dépôt des dossiers est le 10 janvier 2022.

Les collègues qui souhaitent déposer un dossier sont invités à s'adresser au secrétariat administratif du DII pour aider à sa constitution, notamment sur le volet financier.

- Description des formations sur le site web de l'établissement

Les responsables de formation sont invités à compléter la description de leurs formations et des UEs depuis PACOME. L'UFR souhaite que les mises à jour soient effectuées au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

- Appel TIGER

Le résultat de cet appel est annexé au PV. La mise en œuvre des différents dispositifs est encore en discussion au niveau des instituts.

- Ambassadeur auprès des lycéens

Une réunion d'information est prévue le 29 novembre par la coordinatrice à l'UFR Sciences des « Ambassadeurs de lycée ». Benjamin Monmege y participera. Un appel sera prochainement lancé auprès des membres du DII pour solliciter d'autres volontaires.

- Portail Descartes

Françoise Battesti cessera ses fonctions de responsable du portail Descartes à la rentrée prochaine (départ à la retraite). Il est important que la discipline informatique soit présente dans la coordination et la gestion de ce portail. Benjamin Monmege se porte candidat à cette responsabilité.

## 2/ Constitution du bureau du département (vote)

Il est rappelé que le bureau est composé d'au moins six membres choisis parmi les membres élus du conseil sur proposition du Directeur. Il comprend au moins le Directeur, le ou les directeurs-adjoints le cas échéant, deux enseignants-chercheurs responsables des filières d'enseignement, un IATSS et un représentant usager. La durée du mandat des membres du Bureau est de deux ans, renouvelable une fois. Djamal Habet propose la constitution suivante et la soumet au vote.

- Djamal Habet
- Jean-Luc Mari
- Rachid Outbib
- Severine Fratani

- Benjamin Monmege
- Cyril Terrioux
- Gisele Fiol
- Loïc Neyrat

La proposition est adoptée à la majorité avec

- OUI : 19
- NON : 2

### **3/ Collège CD-CME/ATER du conseil de département**

Dans la constitution du conseil de département, un collège CD-CME/ATER est prévu avec un siège. Lors des dernières élections de renouvellement du conseil, ce siège n'a pas été pourvu faute de listes. De ce fait, l'UFR demande si le DII souhaite conserver ce collège, sachant que c'est le seul département de l'UFR à disposer de ce collège. Pour information, cette année, le DII compte 16 CD-CME et 15 ATER.

Lors des échanges, il est apparu important de maintenir ce collège pour associer pleinement les collègues concernés dans le fonctionnement du département et de leur témoigner une reconnaissance sur l'importance de leur contribution au département. Afin d'accroître la visibilité de ce collège, une sensibilisation auprès des doctorants sera faite lors des inscriptions à l'école doctorale. Il est en de même auprès des ATER. Par ailleurs, une journée d'accueil sera organisée annuellement afin de présenter aux CD-CME et ATER le département et les autres composantes de l'université. Enfin et attendant la tenue des élections en février 2021, un collègue CD-CME ou ATER sera invité pour assister aux prochains conseils.

Djamal Habet propose donc de conserver ce collège et remontera la décision à l'UFR.

### **4/ Attribution des Primes de Responsabilités Pédagogiques (vote)**

Jean-Luc Mari propose et explique une proposition de répartition des primes de responsabilités pédagogiques.

À la suite des différentes remarques portant notamment sur le cas des formations en alternance et la nécessité de disposer d'un temps supplémentaire pour affiner la répartition au sein de certaines mentions, Djamal Habet propose de retravailler cette proposition et de reporter le vote au prochain conseil.

### **5/ Modifications de l'offre de formation**

Benjamin Monmege présente le projet d'une double licence mathématiques et informatique en 3 ans à l'horizon 2024 avec une première étape qui consisterait à offrir aux étudiants dès la rentrée 2022, du parcours actuel mathématiques-informatique de la licence informatique, la possibilité d'avoir une licence en mathématiques en renforçant ce parcours par des enseignements complémentaires en mathématiques (voir l'annexe).

Les discussions ont principalement porté sur :

- ✓ Le vivier d'étudiant en capacité de suivre un tel parcours renforcé : une première estimation indique un potentiel de 4 à 5 étudiants.
- ✓ L'intérêt pour le département Informatique et Interactions dans un tel projet : un étudiant qui réussit le parcours mathématique-informatique obtiendra une licence d'informatique, quel serait l'intérêt pour le DII que cette étudiant obtienne une licence de mathématiques. Les premiers éléments de

réponse ont été orientés sur des besoins en compétences mathématiques spécifiques pour quelques parcours du Master informatique.

Enfin, il est important de considérer la coexistence du parcours mathématique-informatique avec une double licence mathématique-informatique à l'horizon 2024. Cela devra être discuté globalement dans le cadre de la nouvelle offre de formation.

## **6/ Nouvelle offre de formation**

Pour information, Les bilans des formations actuelles sont à dresser pour-juin 2022.

L'UFR avait organisé en septembre 2021 une réunion « Préparation de la future offre de formations » sous forme d'un *workshop* où étaient présents les directeurs de département. L'objectif était d'initier une réflexion sur la nouvelle offre de formation. Quelques questions ont été abordées telles que les critères à utiliser dans l'évaluation de nos formations, les objectifs de la nouvelle offre de formation, ...

Par ailleurs, une réunion sur le même sujet s'est tenue le 18 novembre 2021 au niveau d'AMU.

## **7/ Communication - Site web du DII**

Le département dispose d'un site Web qu'il faut maintenir régulièrement. Il contient des informations administratives et sur les formations dispensées par le DII.

Jean-Luc Mari se propose de former une équipe pour gérer la partie pédagogique. Se sont portés volontaires à ses côtés :

- Leonor BECCERA-BONACHE
- Raquel URENA-PEREZ
- Loïc NEYRAT
- Kevin PIERRARD

Gisèle Fiol se charge de la gestion de la partie administrative.

## **8/ Questions diverses**

Benjamin Monmege et Raquel Urena-Perez souhaiteraient qu'il soit établi un calendrier pour les prochains conseils. Djamel Habet propose, en attendant de définir un calendrier, de fixer le prochain conseil vendredi 10 décembre 2021. Un sondage sera organisé pour définir les dates du premier conseil en 2022.

La séance est levée à 16h30